**ENGAGEMENTS DANS LE MONDE**

L’Union européenne (UE) promeut une approche coordonnée, dans le cadre de laquelle tous les instruments à la disposition de l’UE et des États membres sont utilisés pour œuvrer à un monde plus pacifique et prospère. En 2017, l’Europe et le reste du monde ont à nouveau été confrontés à des défis de taille. L’UE y a apporté une réponse globale, en usant de l’ensemble des politiques et des outils dont elle dispose pour mener des actions dans les domaines de la diplomatie, de la sécurité, des finances, du commerce et du développement, ainsi que pour fournir de l’aide humanitaire. Des mesures ont été adoptées en réaction à toutes les grandes crises en cours dans le monde, notamment au travers d’actions menées dans les dix pays «les moins pacifiques»[[1]](#footnote-1).

**Une Europe plus forte sur la scène internationale**

En 2017, la pleine mise en œuvre de la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l’Union européenne (SGUE)[[2]](#footnote-2) a débuté. La SGUE définit les intérêts et les principes essentiels de l’action de l’UE et offre une vision pour une Union plus crédible, responsable et réactive dans le monde.

L’UE a continué de combattre les situations de grande vulnérabilité dues aux crises humanitaires, à la sécheresse et à l’insécurité, en finançant des opérations pour plus de 2,2 milliards d’EUR dans plus de 90 pays situés en dehors de l’UE. L’UE et ses États membres demeurent le plus grand donateur d’aide humanitaire au monde.

L’UE et ses États membres sont également le plus grand donateur d’aide publique au développement (APD), étant donné qu’ils pourvoient plus de la moitié de l’APD dans le monde. En 2017, la Commission européenne a, à elle seule, consacré 13,34 milliards d’EUR à l’APD.

En matière de sécurité et de défense, la SGUE a été mise en œuvre rapidement et de manière concrète: des travaux ont été menés dans le cadre de l’examen annuel coordonné en matière de défense (EACD)[[3]](#footnote-3), la capacité militaire de planification et de conduite (MPCC)[[4]](#footnote-4) a été mise en place, et le plan d’action européen de la défense, la déclaration conjointe UE-OTAN ainsi que l’accord sur la coopération structurée permanente (CSP) ont été mis en œuvre[[5]](#footnote-5).

La SGUE atteste de l’importance d’un système international fondé sur le multilatéralisme. Le partenariat entre l’UE et l’Organisation des Nations unies (ONU) est indispensable pour garantir la paix et la sécurité. L’action trilatérale inédite menée conjointement par l’Union africaine (UA), l’UE et l’ONU concernant la Libye et les migrations a pour objectif d’ouvrir la voie à une coopération renforcée pour les enjeux plus larges de la paix et de la sécurité. Le soutien apporté à la force conjointe G5 Sahel montre également à quel point il est important d’investir dans des partenariats mondiaux et régionaux en matière de sécurité.

**Le consensus européen pour le développement – mettre en œuvre le Programme de développement durable à l’horizon 2030**

En juin 2017, le nouveau consensus européen pour le développement[[6]](#footnote-6) a été signé à l’occasion d’une déclaration conjointe de la présidence maltaise au nom du Conseil et des États membres, du Parlement, de la Commission et de la haute représentante de l’Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Ce nouveau consensus constitue la réponse de l’UE aux tendances et défis mondiaux en matière de coopération internationale et de développement. L’action extérieure de l’UE y est alignée sur le programme de développement durable à l’horizon 2030 de l’ONU et sur ses objectifs de développement durable (ODD).

Le consensus s’articule autour des «5 P» du Programme 2030 (peuples, planète, prospérité, paix et partenariats) et il propose une approche équilibrée et intégrée des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable.

**Plan d’investissement extérieur**

En 2017, la mise en œuvre de l’ambitieux plan d’investissement extérieur (PIE)[[7]](#footnote-7) de l’UE a débuté, à la suite de l’entrée en vigueur du règlement instituant le Fonds européen pour le développement durable (FEDD) en septembre. Avec une contribution de 4,1 milliards d’EUR (2,6 milliards d’EUR en financements mixtes et 1,5 milliard d’EUR en garanties), il vise à mobiliser un investissement total de 44 milliards d’EUR en Afrique et dans le voisinage de l’UE, au travers de cinq «fenêtres d’investissement» couvrant les thèmes suivants: l’énergie durable et la connectivité; le financement des micro, petites et moyennes entreprises; l’agriculture durable, les entrepreneurs ruraux et l’agroindustrie; les villes durables; et la numérisation pour le développement.

L’adoption du PIE marque un tournant dans l’action extérieure de l’UE, en catalysant la participation du secteur privé pour produire des résultats dans le contexte d’objectifs politiques mondiaux plus larges.

**Mieux coopérer avec les États membres de l’UE**

Le consensus européen pour le développement place la programmation conjointe au cœur des efforts de l’UE pour une meilleure coopération avec les États membres dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030. Au travers de la mise en commun de ressources et de capacités, la programmation conjointe renforce l’impact collectif et la visibilité de la coopération européenne au développement et de l’action extérieure de l’UE.

En mai 2017, une évaluation indépendante du processus de programmation conjointe de l’UE[[8]](#footnote-8) a conclu que cet exercice avait contribué à intensifier la coordination entre l’UE, les États membres et d’autres partenaires du développement, et à renforcer la voix et l’effet de levier de l’UE et des États membres au niveau des pays.

Fin 2017, il existait 23 documents de programmation conjointe, dont sept élaborés au cours de cette année. Un processus de programmation conjointe était en cours dans 36 partenaires supplémentaires.

**Cohérence des politiques au service du développement**

Au titre de la cohérence des politiques au service du développement (CPD), l’UE doit prendre en compte les objectifs de coopération au développement dans la mise en œuvre de l’ensemble des politiques susceptibles d’avoir un impact sur les pays en développement.

En 2017, la Commission a continué de promouvoir la CPD, notamment en l’intégrant au consensus européen pour le développement, et elle a mis en évidence son importante contribution à la réalisation des ODD.

**ACTION AU NIVEAU MONDIAL**

**Afrique**

Pour le Partenariat stratégique avec l’Afrique, 2017 a été une année importante. Une communication conjointe en faveur d’un nouvel élan pour le partenariat Afrique-UE[[9]](#footnote-9) a été adoptée en mai, en amont du cinquième sommet Union africaine-UE tenu à Abidjan en novembre. Une nouvelle relation avec les pays du Groupe des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) a commencé à se mettre en place, pour aboutir à un partenariat post-Cotonou moderne, politique et ciblé, où les partenaires interagissent sur un pied d’égalité.

En 2017, 40 nouveaux programmes ont été approuvés dans les trois régions couvertes par le fonds fiduciaire d’urgence de l’UE en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique (fonds d’affectation spéciale de l’Union européenne pour l’Afrique).

**Pays visés par l’élargissement**

Le discours sur l’état de l’Union[[10]](#footnote-10) du président Jean-Claude Juncker a été un événement phare sur la scène politique en 2017. À cette occasion, il a de nouveau affirmé que l’UE était résolument déterminée à offrir des perspectives d’élargissement aux Balkans occidentaux.

**Voisinage européen**

En 2017, l’UE a poursuivi la mise en œuvre de la version révisée de sa politique européenne de voisinage (PEV), en vue d’atteindre les objectifs communs que sont la stabilisation des pays du voisinage et la mise en place de partenariats mieux adaptés. Des programmes d’association révisés ont été adoptés avec la Géorgie et la Moldavie, et l’accord d’association avec l’Ukraine, qui comprend la zone de libre-échange approfondi et complet, est entré en vigueur. Un accord de coopération global et renforcé a été conclu et signé avec l’Arménie. En novembre, le sommet du Partenariat oriental a permis de définir des lignes directrices pour l’avenir de la coopération régionale, sur la base des «20 résultats pour 2020»[[11]](#footnote-11).

Dans le cadre de ses programmes, l’UE a continué de soutenir le développement économique, social, culturel et politique des pays du voisinage méridional, notamment ceux qui accueillent des réfugiés en provenance de Syrie.

Des priorités de partenariat pour la période 2017-2020 ont été définies avec l’Algérie et l’Égypte, tandis que des progrès ont été réalisés sur la voie de la détermination de priorités communes similaires avec l’Arménie, la Tunisie, la Palestine, l’Azerbaïdjan et la Biélorussie.

Une communication conjointe sur l’évolution de la situation dans les pays du voisinage et la mise en œuvre du réexamen de la PEV[[12]](#footnote-12) a été adoptée en mai 2017.

**Asie, Asie centrale et Pacifique**

Le 19e sommet UE-Chine de juin 2017 et le sommet UE-Inde d’octobre 2017 ont montré une détermination commune à relever les défis mondiaux et régionaux que sont par exemple le changement climatique et les menaces à la sécurité. L’UE a signé des accords politiques sur de vastes domaines de coopération avec l’Australie et la Nouvelle-Zélande en 2017.

L’Union a activement pris part aux efforts visant à résoudre la crise des réfugiés rohingyas au Bangladesh et au Myanmar, et elle a intensifié son action humanitaire en coorganisant la conférence des donateurs de l’ONU en octobre et en formulant la plus grande promesse de don.

**Amérique latine et Caraïbes**

En 2017, les négociations avec le marché commun d’Amérique du Sud (MERCOSUR) sur un accord d’association birégional ont progressé, et l’accord de dialogue politique et de coopération avec Cuba a été provisoirement mis en application en novembre. Au début de l’année, l’accord commercial multipartite avec l’Équateur est entré en vigueur.

En 2017, l’UE s’est employée à recentrer sa coopération avec l’Amérique latine et les Caraïbes sur un modèle plus diversifié accordant un rôle majeur à l’investissement, à la recherche et à l’innovation, à l’éducation et à la stratégie numérique.

**POPULATIONS**

**Développement humain**

Éradiquer la pauvreté (ODD 1), lutter contre les inégalités et la discrimination (ODD 10) et ne laisser personne au bord du chemin sont autant d’objectifs au cœur de la politique de développement de l’UE.

Au travers de ses contributions à des initiatives d’envergure mondiale, telles que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l’Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), le Partenariat mondial pour l’éducation, et L’éducation ne peut pas attendre, l’UE a joué un rôle significatif dans la définition des priorités politiques sur la scène internationale dans les domaines de la santé (ODD 3) et de l’éducation (ODD 4). Dans le cadre de ces initiatives, 11 millions de personnes ont bénéficié d’un traitement salvateur contre le VIH, 17,4 millions de cas de tuberculose ont été traités et 795 millions de moustiquaires ont été distribuées pour prévenir le paludisme. En 2015, à l’aide du soutien apporté par l’UE au Partenariat mondial pour l’éducation, 72 millions d’enfants de plus qu’en 2002 ont pu suivre l’enseignement primaire dans les pays partenaires.

Au travers du programme Erasmus+, l’UE a aidé des pays partenaires à améliorer la capacité d’insertion professionnelle des personnes. En 2017, plus de 40 500 bourses de mobilité individuelles ont été octroyées à des étudiants et à des professionnels, dont plus de la moitié dans des pays du voisinage et de l’élargissement. En outre, l’UE a soutenu quelque 350 participations internationales à des projets collaboratifs menés dans le cadre d’Horizon 2020, avec une contribution financière d’environ 40 millions d’EUR.

L’accent a de nouveau été mis sur la dimension culturelle du développement et de la coopération internationale à la suite de l’adoption des conclusions du Conseil de mai 2017 sur une approche stratégique de l’UE dans le domaine des relations culturelles internationales[[13]](#footnote-13).

**Égalité des sexes et autonomisation des femmes**

L’UE et ses États membres font toujours figure de chefs de file dans la promotion de l’égalité des sexes et de l’autonomisation des femmes et des filles (ODD 5). Le premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d’action de l’UE sur l’égalité des sexes 2016-2020[[14]](#footnote-14) a été publié en 2017[[15]](#footnote-15).

La Commission suit de près l’évolution de la situation dans le domaine de l’égalité des sexes et de la lutte contre la violence sexiste dans les pays de l’élargissement. Ces questions sont par ailleurs abordées au cours des négociations d’adhésion et du processus de stabilisation et d’association, dont il est fait rapport dans le paquet élargissement 2017[[16]](#footnote-16).

La violence sexiste sous le feu des projecteurs

C’est en 2017 qu’a été lancée l’initiative Spotlight[[17]](#footnote-17), un nouveau partenariat UE-ONU visant à éliminer toutes les formes de violence à l’égard des femmes et des filles. Cette initiative, à laquelle l’UE a consacré 500 millions d’EUR, a pour objectif d’apporter un véritable changement au niveau régional et se concentre sur l’Asie, le Pacifique, l’Afrique (en particulier l’Afrique subsaharienne), l’Amérique latine et les Caraïbes.

**Migrations, déplacements forcés et asile**

Les migrations et la mobilité ont continué de figurer parmi les priorités de l’UE, la route de la Méditerranée centrale constituant le principal défi désormais, et la Libye restant le principal pays de départ vers l’UE. La facilité en faveur des réfugiés en Turquie a continué de répondre aux besoins des réfugiés et des communautés d’accueil dans le pays. La Commission a engagé 3 milliards d’EUR en 2017 dans ce cadre.

Dans les Balkans occidentaux, l’UE joue un rôle de premier plan en catalysant les réponses aux défis liés aux réfugiés et aux migrations.

Gestion des flux migratoires mixtes en Libye

En 2017, la Commission a prestement donné suite aux recommandations formulées dans la communication conjointe intitulée «La migration le long de la route de la Méditerranée centrale — Gérer les flux migratoires, sauver des vies»[[18]](#footnote-18) publiée en janvier. Un programme de 90 millions d’EUR a été rapidement mis sur pied, afin d’apporter protection et assistance aux personnes dans le besoin en Libye et de contribuer à la stabilisation des communautés d’accueil.

**Sécurité alimentaire et nutrition**

La faim et l’insécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau mondial ont augmenté en 2017, avec 38 millions de personnes supplémentaires souffrant de la faim. Le «Rapport mondial sur les crises alimentaires»[[19]](#footnote-19) publié en mars a indiqué que plus de 108 millions de personnes étaient en situation d’insécurité alimentaire de crise et il a révélé plusieurs zones menacées par la famine.

L’action de l’UE en faveur de l’ODD 2 s’est concrétisée par l’apport d’un soutien thématique et bilatéral, ciblé en particulier sur les situations de vulnérabilité et d’urgence dans un éventail de pays. Quelque 140 millions d’EUR ont été alloués dans ce cadre, en synergie avec une autre aide de 750 millions d’EUR visant à éviter la famine dans quatre pays considérés comme à risque, à savoir la Somalie, le Soudan du Sud, le Yémen et le Nigeria.

**PLANÈTE**

**Changement climatique**

Le changement climatique (ODD 13) représente toujours une menace majeure pour le développement durable mondial. En 2017, les Caraïbes ont été frappées par plusieurs violents ouragans, illustrant l’impact de ces phénomènes météorologiques extrêmes désormais plus fréquents. L’UE soutient le Cadre d’action mondial pour la réduction des risques de catastrophe. Ce mécanisme a permis de réaliser des évaluations des besoins après la catastrophe (PDNA) et de contribuer à l’acheminement rapide de l’aide dans les Caraïbes après les ouragans.

L’adaptation au changement climatique est la priorité absolue de la plupart des pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays les moins développés (PMD). Ces pays restent les bénéficiaires prioritaires de l’Alliance mondiale contre le changement climatique+ (AMCC+), une initiative phare de l’UE.

L’UE a par ailleurs entamé un dialogue avec les pays du G20 concernant la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national définies lors de la COP21.

**Environnement et gestion durable des ressources naturelles**

Le capital naturel, qui comprend les terres productives, les ressources en eau, les forêts, les réserves halieutiques et la biodiversité, constitue l’épine dorsale de l’économie de nombreux pays partenaires et contribue considérablement à leurs moyens de subsistance. Il est essentiel de protéger et de gérer de manière durable le capital naturel pour atteindre les objectifs du Programme 2030 (notamment les ODD 6, 12, 14 et 15).

L’UE a activement participé à la troisième session de l’Assemblée des Nations unies pour l’environnement à Nairobi en décembre, sur le thème «Vers une planète sans pollution». L’UE a en outre contribué à la protection des océans, en participant en juin 2017 à New York à la Conférence de l’ONU sur les océans pour la mise en œuvre de l’ODD 14, ainsi qu’à l’organisation de la conférence «Our Ocean» à La Valette en octobre.

Alors que 1,6 milliard de personnes tirent leurs ressources des forêts, l’UE œuvre à la gestion durable des forêts. Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre du Plan d’action de l’UE relatif à l’application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT)[[20]](#footnote-20). Des accords de partenariat volontaires (APV) ont été conclus avec le Honduras et le Guyana. En 2017, l’UE a également dirigé avec succès la facilitation du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo.

Environnement et ressources naturelles dans les pays du voisinage

L’environnement et la gestion durable des ressources naturelles constituent une priorité des pays du voisinage méridional et oriental. Tout en soutenant des initiatives notamment dans les domaines de la gestion des ressources en eau, de la dépollution et de la coopération transfrontière, l’UE a réorienté son action en faveur de la mise en place d’économies circulaires, sobres en carbone et efficaces dans l’utilisation des ressources.

**Énergie durable**

Un document de travail des services de la Commission intitulé «Empowering Development»[[21]](#footnote-21) (De l’énergie pour le développement), publié en décembre 2017, a montré comment la coopération dans le domaine de l’énergie durable contribuait à la mise en œuvre du consensus européen pour le développement. L’UE a lancé des actions dans le cadre de la stratégie «Energise Africa»[[22]](#footnote-22) (Garantir des services énergétiques en Afrique) en 2017.

Dans le voisinage oriental, des réformes dans le secteur énergétique ont été soutenues dans le cadre du projet EU4Energy. Au sommet des Balkans occidentaux qui s’est tenu à Trieste en juillet 2017, un paquet connectivité a été approuvé, avec 194 millions d’EUR de subventions de l’UE pour la mobilisation de 500 millions d’EUR d’investissements destinés à des projets régionaux d’amélioration des réseaux de transport et d’acheminement de l’énergie.

Énergie renouvelable en Afrique

Fin 2017, le Bénin, la Côte d’Ivoire, le Nigeria et la Zambie avaient alloué 85 millions d’EUR au total à des projets menés dans le cadre de l’initiative de financement de l’électrification (ElectriFI), afin de connecter au réseau 452 000 nouveaux ménages, de générer 88 MW d’énergie renouvelable supplémentaires et de réduire les émissions d’environ 200 000 tonnes d’équivalent CO2 par an.

**PROSPÉRITÉ**

**Travailler avec le secteur privé**

En 2017, l’UE a mis en œuvre une nouvelle approche de participation du secteur privé[[23]](#footnote-23) en faveur d’un développement durable et solidaire. La plateforme d’entreprises durables pour l’Afrique (SB4A), liée au PIE, pourrait offrir une enceinte où le secteur privé pourrait recenser les obstacles à l’investissement (ce qui contribuerait à la réalisation de l’ODD 8).

En novembre 2017, l’UE a adopté une nouvelle stratégie d’aide au commerce, intitulée «Parvenir à la prospérité par le commerce et les investissements»[[24]](#footnote-24), s’appuyant sur dix ans d’interventions de l’UE. Cette stratégie vise en premier lieu à aider les pays partenaires et leurs industries à opérer la transition vers des produits et services à plus haute valeur ajoutée, ainsi qu’à exploiter le potentiel du commerce intrarégional et du commerce avec l’UE.

**Croissance agricole**

Les deux tiers des personnes pauvres dans le monde tirent leurs ressources de l’agriculture, et bon nombre de pays en développement demeurent fortement dépendants du commerce d’un petit nombre de produits de base.

L’UE soutient des actions dans le domaine de la gouvernance foncière dans une quarantaine de pays, avec un budget total de près de 240 millions d’EUR. Au Pérou et au Honduras, l’UE a financé des actions visant à protéger les droits fonciers des populations autochtones et à veiller à ce qu’elles disposent de biens de première nécessité (ce qui contribue à la réalisation de l’ODD 2).

AgriFI revigore le secteur du haricot

En 2017, plusieurs programmes ont été lancés dans le cadre de l’initiative de financement de l’agriculture (AgriFI)[[25]](#footnote-25), dont une analyse de la chaîne de valeur du secteur du haricot vert au Kenya, laquelle a montré que les investissements contribuaient à la subsistance d’environ 52 000 petits exploitants agricoles.

**Infrastructures, villes et numérisation**

La réalisation du Programme 2030 nécessite de mettre en place des infrastructures résilientes, de promouvoir une industrialisation solidaire et durable, et d’encourager l’innovation (ODD 9).

L’UE a contribué à la coordination du programme commun UE-Afrique pour les infrastructures et elle a siégé au conseil d’administration du Programme pour la politique des transports en Afrique, à l’appui d’une politique et d’une stratégie pour les gouvernements et les communautés économiques régionales africains.

L’urbanisation rapide, en particulier en Asie et en Afrique, présente des défis majeurs en matière de développement. C’est en 2017 qu’a été mis en place le programme de Coopération urbaine internationale (CUI)[[26]](#footnote-26), dans le cadre duquel de bonnes pratiques urbaines sont partagées entre des villes de l’UE et des villes situées dans des pays partenaires stratégiques, tels que l’Inde et la Chine. C’est en 2017 également qu’une fenêtre d’investissement consacrée aux villes durables (ODD 11) a été intégrée dans le PEI.

La Convention des maires de l’UE dans le voisinage oriental

L’initiative de la Convention des maires de l’UE aide des municipalités situées en Arménie, en Azerbaïdjan, en Biélorussie, en Géorgie, en Moldavie et en Ukraine à respecter leurs engagements en matière d’énergie et de climat. En octroyant des subventions ciblées à certains projets, l’UE aide ces pays à atteindre leur objectif de réduction des émissions de CO2, fixé à 30 % à l’horizon 2030. Plus de 300 municipalités de la région du Partenariat oriental ont souscrit à la Convention des maires.

Les actions numériques envisagées pour 2017 dans le document de travail des services de la Commission intitulé «Digital4Development»[[27]](#footnote-27) comprennent des projets d’infrastructures de fibre optique, l’amélioration de la sécurité et de la résilience des infrastructures et des réseaux d’information sensibles, et la promotion d’un accès universel et abordable à la large bande à travers l’Afrique.

**PAIX**

**Démocratie, droits de l’homme et bonne gouvernance**

L’UE a réaffirmé qu’elle soutenait de manière inconditionnelle la démocratie, les droits de l’homme et la bonne gouvernance dans le monde (ODD 16), tout en confirmant le rôle central qu’elle joue en la matière, au travers de l’instrument européen pour la démocratie et les droits de l’homme (IEDDH).

Au cours de l’année 2017, la mise en œuvre des plans d’action en faveur de la démocratie et des droits de l’homme s’est poursuivie, avec un premier rapport d’étape publié en juin 2017[[28]](#footnote-28). Un soutien a été apporté aux délégations de l’UE au travers de deux instruments: Supporting Democracy et Media4Democracy, axés sur le renforcement des capacités dans les domaines, respectivement, du soutien à la démocratie et de la liberté d’expression. Une campagne mondiale, EU4Democracy, a été menée en septembre.

La priorité aux fondamentaux pour l’élargissement

L’approche de la «priorité aux fondamentaux» demeure l’un des principes de la politique d’élargissement. Il s’agit de veiller à ce que les pays accordent la priorité aux réformes dans des domaines tels que l’état de droit et les droits fondamentaux, les institutions démocratiques et la réforme de l’administration publique, dès le début de la procédure d’adhésion.

En mars, la version révisée des orientations pour la promotion et la protection des droits de l’enfant[[29]](#footnote-29) a été adoptée. Ces orientations établissent la stratégie globale de l’UE en la matière et visent à garantir que les politiques et les actions de l’Union contribuent au renforcement des systèmes des pays partenaires, notamment pour ce qui est de la protection de l’enfance.

Soutien à la réforme de la justice en Tunisie

En 2017, l’UE a renouvelé son soutien au secteur de la justice en Tunisie, en adoptant la troisième phase du Programme d’appui à la réforme de la justice (70 millions d’EUR) en coopération avec le Conseil de l’Europe. Ce programme renforcera l’indépendance et l’impartialité du système judiciaire, tout en améliorant l’accès à la justice pour les citoyens.

**Résilience et fragilité**

La communication conjointe de 2017 relative à une approche stratégique de la résilience[[30]](#footnote-30) a permis à l’UE d’élargir son engagement multisectoriel en faveur de la résilience. Un projet pilote réalisé dans six pays (Iraq, Myanmar, Nigeria, Ouganda, Soudan, Tchad) a testé un lien plus large entre l’aide humanitaire, le développement et la paix.

Au cours de l’année 2017, les travaux sur la résilience et la lutte contre les fragilités se sont concentrés sur quatre axes: la consolidation du cadre de résilience; la mise au point d’une approche intégrée des conflits et crises externes, fondée sur l’approche globale existante; le renforcement de l’importance de la résilience dans les conflits et crises; et le soutien au Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l’État, dirigé par les pays fragiles eux-mêmes.

**Sécurité**

En 2017, l’UE a de nouveau montré qu’elle avait un rôle clé à jouer dans le domaine de la sécurité. La modification du règlement instituant un instrument contribuant à la stabilité et à la paix, le renforcement des capacités à l’appui de la sécurité et du développement (RCSD)[[31]](#footnote-31), est entrée en vigueur en décembre 2017. Cette évolution politique majeure permet à l’UE, dans des circonstances clairement définies, de coopérer avec des acteurs militaires pour atteindre des objectifs de développement.

L’instrument contribuant à la stabilité et à la paix a permis d’accompagner des pays dans des transitions politiques pacifiques, notamment le Kenya et la Gambie, et il continue d’apporter un appui dans le cadre du processus de paix en Colombie, ainsi que du dialogue entre le Kosovo et la Serbie, des initiatives de médiation dans la région du Delta du Niger au Nigeria, entre les communautés Tebou et Touareg au Niger et entre le Guatemala et le Bélize. De nouvelles actions menées en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo[[32]](#footnote-32), en Libye, au Niger et en Somalie sont venues directement compléter les missions menées au titre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC).

Combiné aux programmes en cours en Géorgie, au Mali, en République centrafricaine et en Ukraine, cet instrument a directement appuyé 12 des 16 missions en cours de la PSDC.

Missions de la PSDC dans le monde

Les 16 missions et opérations menées au titre de la PSDC incluent trois opérations militaires à mandat exécutif (l’opération SOPHIA, l’opération ATALANTA et l’opération EUFOR ALTHEA) et trois missions d’entraînement militaire à mandat non exécutif (les missions de formation de l’UE menées au Mali, en République centrafricaine et en Somalie). On dénombre également une mission civile à mandat exécutif [la mission «État de droit» menée par l’UE (EULEX) au Kosovo], une mission civile d’observation [mission d’observation de l’UE (EUMM) en Géorgie], une mission menée comme mesure de confiance (MDC) [mission d’assistance de l’Union européenne pour une gestion intégrée des frontières en Libye (EUBAM) à Rafah], quatre missions de renforcement des capacités — à savoir la mission de police de l’Union européenne pour les territoires palestiniens (EUPOL COPPS) et les missions de renforcement des capacités menées au Mali, au Niger et en Somalie —, et deux missions de conseil (EUAM Ukraine et EUAM Iraq).

Les conclusions du Conseil sur l’action extérieure de l’UE en matière de lutte contre le terrorisme, adoptées en juin 2017[[33]](#footnote-33), viennent consolider le réseau d’experts dans ce domaine au sein des délégations de l’UE et apporter une plus grande cohérence entre les actions intérieures et extérieures dans la sphère de la sécurité en renforçant le rôle des agences actives dans le domaine de la justice et des affaires intérieures à l’égard des pays tiers.

En ce qui concerne la coopération UE-OTAN, la mise en œuvre du premier ensemble commun de propositions (42 actions) agréé dans le cadre de la déclaration commune de juillet 2016 a été lancée. En décembre 2017, les deux Conseils ont approuvé un nouvel ensemble commun de propositions comportant 32 actions supplémentaires et élargissant la coopération à des domaines clés tels que la lutte contre le terrorisme, les femmes, la paix et la sécurité, et la mobilité militaire.

**Stabilité**

L’UE soutient des actions en faveur de la stabilisation en Libye, axées sur la remise en état d’infrastructures essentielles, sur le déminage humanitaire, et sur l’aboutissement à un consensus national au travers d’une aide à la médiation.

La communication intitulée «Éléments d’une stratégie de l’UE à l’égard de la Syrie: consolider l’effort de paix»[[34]](#footnote-34) a été adoptée en mars 2017. Elle établit les principaux objectifs de l’action de l’UE, s’agissant de mettre un terme à la guerre et de promouvoir une véritable transition politique dans le pays.

**Sûreté nucléaire**

Au travers de son approche multidimensionnelle traitant de la sûreté nucléaire, de la santé, de l’environnement et des questions connexes, le programme de l’instrument relatif à la coopération en matière de sûreté nucléaire (ICSN) contribue à de nombreux volets clés du consensus européen pour le développement, au travers notamment d’actions prioritaires essentielles en Ukraine, en Asie centrale et en Iran.

Paix et prospérité en Iran

L’ICSN a joué un rôle important dans la mise en application de l’accord diplomatique avec l’Iran, le plan d’action global commun, lequel constitue une étape majeure vers la non-prolifération au niveau international et une grande contribution à la paix dans la région. C’est en juillet 2017 qu’a été lancé le premier projet visant à soutenir l’autorité de réglementation nucléaire iranienne.

**PARTENARIATS**

**Coopération avec la société civile, la communauté des donateurs et les organisations internationales**

Le renforcement des moyens consacrés à la mise en œuvre du partenariat mondial pour un développement durable et sa redynamisation (ODD 17) constituent des éléments essentiels à la réussite du Programme 2030.

Le partenariat entre l’UE et l’ONU est indispensable pour garantir la paix et la sécurité. En 2017, l’UE a continué de prendre part aux processus de l’ONU liés au développement, dont le Forum politique de haut niveau et le Forum sur le financement du développement.

L’UE a renforcé encore sa coopération avec les organisations de la société civile (OSC). Vingt-trois contrats-cadres de partenariat ont été mis en œuvre avec des plateformes de la société civile. Un rapport sur la coopération de l’UE avec la société civile[[35]](#footnote-35) a été publié en 2017.

Plusieurs dialogues politiques sur le développement se sont déroulés en 2017 avec des donateurs extérieurs à l’UE, dont l’Australie, le Canada, les États-Unis, le Japon et la République de Corée.

En 2017, l’instrument de partenariat a continué d’articuler et de mettre en œuvre la dimension extérieure des politiques intérieures, en faisant le lien entre différents domaines d’action. Les actions entreprises couvrent des enjeux d’envergure mondiale, tels que le changement climatique et la protection de l’environnement (l’énergie propre notamment), la dimension internationale de la stratégie Europe 2020[[36]](#footnote-36), l’amélioration de l’accès aux marchés et la dynamisation du commerce, la stimulation des investissements et la promotion des débouchés commerciaux pour les entreprises de l’UE (avec un accent particulier sur les PME), et la diplomatie publique.

Tout au long de l’année 2017, la Commission a continué de collaborer étroitement avec des partenaires internationaux tels que les pays du G7, du G20, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

**OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES et RÉSULTATS**

La Commission européenne effectue le suivi des actions financées par l’UE menées avec des pays partenaires dans le monde, et elle en rend compte par l’intermédiaire du cadre de résultats de l’UE pour le développement et la coopération internationale.

Les projets et programmes financés par l’UE qui se sont terminés entre la mi-2016 et la mi-2017 ont notamment contribué aux résultats suivants:

**POPULATIONS**

1 492 000 femmes en âge de procréer et enfants de moins de cinq ans ont bénéficié de **programmes de nutrition**.

12 437 000 enfants ont intégré l’**école primaire** et 3 377 000 enfants ont intégré l’**enseignement secondaire**.

3 096 000 naissances se sont déroulées avec l’assistance d’un personnel de santé qualifié, ce qui a permis de **réduire le taux de mortalité maternelle**.

136 millions de moustiquaires imprégnées d’insecticide ont été distribuées, **prévenant ainsi la propagation du paludisme**[[37]](#footnote-37).

**PLANÈTE**

16 140 000 hectares de zones protégées ont été gérés de manière à **garantir la diversité biologique** et à préserver le patrimoine naturel.

3 438 000 personnes ont pu accéder à des **services énergétiques durables**.

**PROSPÉRITÉ**

757 000 personnes ont obtenu des droits fonciers, augmentant ainsi le patrimoine leur permettant de bénéficier de **moyens de subsistance durables au travers de l’agriculture**.

1 844 000 personnes ont désormais accès à des **routes carrossables en toute saison**.

166 000 personnes ont pu bénéficier d’une formation professionnelle et théorique ou de programme de développement des compétences, ce qui a permis d’améliorer leurs **capacités d’insertion professionnelle**.

**PAIX**

309 000 personnes ont directement bénéficié d’une **aide juridique**, ce qui a permis de garantir l’égalité devant la loi.

1 420 000 personnes ont directement bénéficié de programmes d’appui à la **consolidation civile de la paix après un conflit et à la prévention des conflits**.

1. Indice mondial de la paix 2017, Institut pour l’Économie et la Paix. [↑](#footnote-ref-1)
2. <https://europa.eu/globalstrategy/fr/strategie-globale-de-lunion-europeenne> [↑](#footnote-ref-2)
3. <https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-Homepage/36453/coordinated-annual-review-defence-card_en> [↑](#footnote-ref-3)
4. <https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/56248/node/56248_fr> [↑](#footnote-ref-4)
5. <https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-Homepage/35779/node/35779_fr> [↑](#footnote-ref-5)
6. <https://ec.europa.eu/europeaid/policies/european-development-policy/european-consensus-development_en> [↑](#footnote-ref-6)
7. <https://ec.europa.eu/europeaid/factsheet-plan-dinvestissement-exterieur-de-lue_fr> [↑](#footnote-ref-7)
8. <https://ec.europa.eu/europeaid/evaluation-eu-joint-programming-process-development-cooperation-2011-2015_en> [↑](#footnote-ref-8)
9. JOIN(2017) 17 final du 4.5.2017. [↑](#footnote-ref-9)
10. <http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-17-3165_fr.htm> [↑](#footnote-ref-10)
11. <https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/20_deliverables_for_2020.pdf> [↑](#footnote-ref-11)
12. JOIN(2017) 18 final du 18.5.2017. [↑](#footnote-ref-12)
13. Communication conjointe «Vers une stratégie de l’UE dans le domaine des relations culturelles internationales», JOIN(2016) 29 final du 8.6.2016; conclusions 9635/17 du Conseil. [↑](#footnote-ref-13)
14. Joint SWD(2015)182 final du 21.09.2015 «Gender Equality and Women’s Empowerment: Transforming the Lives of Girls and Women through EU External Relations 2016-2020» [Égalité des sexes et émancipation des femmes: transformer la vie des jeunes filles et des femmes dans le contexte des relations extérieures de l’UE (2016-2020)], suivi des conclusions 13201/15 du Conseil du 26.10.2015. [↑](#footnote-ref-14)
15. <https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/10102/2017/EN/SWD-2017-288-F1-EN-MAIN-PART-1.PDF> [↑](#footnote-ref-15)
16. <http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-3342_fr.htm> [↑](#footnote-ref-16)
17. <https://ec.europa.eu/europeaid/sectors/human-rights-and-democratic-governance/gender-equality/spotlight-initiative_en> [↑](#footnote-ref-17)
18. JOIN(2017) 4 final du 25.1.2017. [↑](#footnote-ref-18)
19. https://ec.europa.eu/europeaid/global-report-food-crises-2017\_en [↑](#footnote-ref-19)
20. <http://www.euflegt.efi.int/flegt-action-plan> [↑](#footnote-ref-20)
21. SWD(2017) 482 final du 15.12.2017. [↑](#footnote-ref-21)
22. <https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/factsheet-5-energise-africa_en.pdf> [↑](#footnote-ref-22)
23. <https://ec.europa.eu/europeaid/sectors/economic-growth/private-sector-development/funding_en> [↑](#footnote-ref-23)
24. COM(2017) 667 final du 13.11.2017. [↑](#footnote-ref-24)
25. <https://www.edfi.eu/facility/agrifi/> [↑](#footnote-ref-25)
26. <http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/cooperate/international/pdf/iuc_leaflet_en.pdf> [↑](#footnote-ref-26)
27. SWD(2017) 157 final du 02.05.2017. [↑](#footnote-ref-27)
28. SWD(2017) 254 final du 27.6.2017. [↑](#footnote-ref-28)
29. <https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/eu_guidelines_rights_of_child_2017.pdf> [↑](#footnote-ref-29)
30. JOIN(2017) 21 final du 7.6.2017. [↑](#footnote-ref-30)
31. Règlement (UE) 2017/2306 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2017. [↑](#footnote-ref-31)
32. Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l’ONU ainsi qu’à l’avis de la CIJ sur la déclaration d’indépendance du Kosovo. [↑](#footnote-ref-32)
33. <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2017/06/19/conclusions-counterterrorism/> [↑](#footnote-ref-33)
34. JOIN(2017) 11 final du 14.3.2017. [↑](#footnote-ref-34)
35. <https://europa.eu/capacity4dev/policy-forum-development/documents/eu-cso-report-1> [↑](#footnote-ref-35)
36. <https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-and-fiscal-policy-coordination/eu-economic-governance-monitoring-prevention-correction/european-semester/framework/europe-2020-strategy_fr> [↑](#footnote-ref-36)
37. Le soutien actuellement apporté par l’UE au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a contribué à l’obtention de ce résultat. [↑](#footnote-ref-37)